

13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Le constat :

Le collège accueille des élèves en difficulté, en plus ou moins grand nombre suivant son implantation géographique. On entend par élève en difficulté un enfant ayant des problèmes pour lire et/ou écrire. Ce manque de maîtrise de la langue compromet dès la sixième son cursus au collège, et ce dans toutes les matières.

Dans ces conditions, il paraît illusoire d'attendre de ces élèves qu'ils puissent suivre le programme et acquérir le socle commun de connaissances auquel devrait mener le collège.

Il apparaît également que l'actuelle évaluation d'entrée en sixième n'a aucune valeur, certains élèves la « révisant » dès le CM2, et les connaissances et savoir-faire demandés n'étant pas adaptés à la réalité des programmes du collège. De toutes façons, cette évaluation ne fait actuellement que constater les carences ou les acquis des futurs collégiens, alors que ceux-ci sont déjà versés dans des classes où aucune pédagogie différenciée ne sera mise en œuvre, faute de moyens.

Les propositions :

Sachant que le collège n'a ni le temps, ni les moyens de remédier aux carences constatées, s'impose l'idée d'un véritable examen d'entrée au collège permettant de situer le niveau réel des élèves.

A l'aide de cet outil, une alternance est mise sur pied dès l'entrée en classe de sixième. Trois parcours sont proposés aux élèves :

- Une filière dite « classique », qui est en fait celle qui a force de loi actuellement.
- La filière SEGPA, qui donne de bons résultats à l'heure actuelle.
- Une filière innovante, qui renforce considérablement les enseignements de Français et Mathématiques, et adapte les programmes des autres disciplines au niveau et aux possibilités des élèves qui la composent.

Bien entendu, des passerelles entre les trois filières sont mises en place.

Cette proposition a pour but de remplacer le slogan « Collège unique » par celui de « Collège pour tous », et de proposer un suivi personnalisé pour chaque enfant du collège.

Priorité pour l'école :

Création au collège de parcours différenciés dès la sixième.

06 : Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Le constat :

Le collège doit accueillir tous les élèves de CM2 car l'École prépare des Citoyens. Et il doit transmettre à tous ces élèves un savoir de base nécessaire à une vie collective et à un épanouissement individuel. Ceci exige que le collège procède à des aménagements, indépendamment du fait que l'École primaire change ou ne change pas.

Le Brevet n'a pas valeur de certificat de fin de scolarité. En outre, il n'est pas pris en compte sur le marché du travail. La fonction de sortie du système éducatif échappe au collège.

Par ailleurs, et malgré tout ce qui a été mis en place, l'échec scolaire persiste et exige des solutions.

Échec car en France particulièrement, les matières dites fondamentales (français et mathématiques) priment très fortement sur d'autres : arts plastiques, musique, ... L'utilisation de diverses matières comme chemin vers la réussite pourrait être étudiée. Ceci dit, la maîtrise de la langue reste un point fondamental, incontournable, sans laquelle aucune acquisition sérieuse n'est envisageable. Cette maîtrise insuffisante de la langue par trop d'élèves constitue dès lors l'échec de l'École, autant en amont qu'en aval du collège. En amont car trop d'élèves ne sont pas prêts pour une scolarité au collège. En aval, car le collège aujourd'hui ne peut ni ne sait corriger ce problème.

Un concours d'entrée en 6^o, eu égard à ce qui a été dit, ne saurait constituer une solution. Mais une forme de barrage à l'entrée pourrait permettre à certains de parfaire les acquisitions attendues en fin de CM2. Soit par la création d'une année supplémentaire de CM2. Soit par la création d'une 6^o de consolidation avant d'aborder la 6^o classique. Quoi qu'il en soit, la question des fondamentaux doit être examinée avant même l'entrée en 6^o. Ce peut être le but d'une évaluation de fin de 1^o cycle dès le mois de juin suivant le CM2.

Confronté à une diversité d'élèves, le collège ne peut tout axer sur une éventuelle autonomie, qui s'apparenterait à du bricolage si les moyens ne sont pas redéfinis et augmentés. Les enseignants, aujourd'hui, ne sont pas à même d'accueillir correctement cette diversité. Le rythme scolaire ne doit ni être défini à partir des enseignants, ni faire l'économie de ces derniers.

Au bout du compte, le collège est contraint de s'adapter à des différences de niveaux, et constate la présence continue d'élèves en difficultés. Il doit faire avec, mais comment ?

Les propositions :

Dès la 6^o, la SEGPA doit être maintenue. Elle a fait ses preuves, trouvé ses marques, répond à un besoin réel. Pour autant, la 6^o classique ne peut faire face à l'ensemble des autres élèves. Il est dès lors nécessaire, après une évaluation des acquis en fin de CM2, de créer des groupes de niveaux et en même temps des passerelles. Nous trouvons dès lors une triple entrée au collège : 6^o traditionnelle, 6^o SEGPA, 6^o de soutien et de consolidation. De ces dernières à la 6^o traditionnelles, de véritables passerelles doivent être construites.

Au terme de la première année de collège, la 5^o continue de prendre en charge les élèves dans leur diversité à travers : la 5^o traditionnelle, la 5^o SEGPA et des 5^o plus axées sur des technologies à valeur générale. Il s'agit, par le biais de matières autrement considérées comme secondaires, de faire progresser certains élèves, globalement, vers un niveau général qu'ils n'atteindraient pas en suivant une 5^o traditionnelle, basée d'abord sur les fondamentaux français et maths. Le même processus est à l'œuvre jusqu'en classe de 3^o incluse.

Ces accompagnements exigent en outre des intervenants extérieurs auprès de certaines familles. Cette démarche peut aussi s'appuyer sur un tutorat assuré par les élèves les plus âgés dans une démarche solidaire. Les moyens doivent être adaptés aux besoins de ce qui constitue une nécessité citoyenne.

Priorité pour l'école :

Création au collège de parcours différenciés dès la sixième.

15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Le constat :

Si personne ne souligne une croissance spectaculaire de la violence au collège, on constate, par contre, une banalisation certaine de l'incivilité au quotidien : insultes, non-respect des règles de base de la vie en commun, contestation du règlement intérieur.

Par ailleurs, tout le monde s'accorde à dire que l'éducation doit d'abord être l'œuvre de la famille, l'école n'apportant qu'un complément indispensable. Or, force est de constater que la structure familiale est aujourd'hui battue en brèche par divers facteurs internes et externes (divorce, chômage, ghettoïsation...) et que beaucoup de parents « baissent les bras ». Les enfants prennent alors le dessus, la notion « d'enfant-roi » acquiert un sens concret et le respect envers l'adulte a tendance à s'estomper et même, dans certains cas, à s'effacer complètement.

Les propositions :

L'école doit être un lieu où le respect est une notion fondamentale. Pour cela plusieurs propositions émergent :

Retour à davantage de discipline par la réhabilitation de la sanction qui ne doit pas être une notion tabou traumatisante pour l'élève, mais au contraire un acte pédagogique. Dans ce but la sanction ne doit pas être « cachée » mais au contraire mise en exergue afin qu'elle ait une vertu d'exemplarité.

Pour que cette sanction soit la plus juste possible, il est indispensable que le règlement intérieur soit très clair, et définisse très précisément les sanctions prévues. N'oublions pas que ses premiers lecteurs sont les élèves. Il faut absolument éviter que cette lecture donne lieu à des interprétations dans la mesure du possible. Un exemple est cité : dans le cas d'une bagarre ne pas dire « *qu'une sanction pourra être prononcée* » mais plutôt quelle sera cette sanction. En fait, plusieurs fois l'exemple du code de la route est cité comme modèle : toute infraction doit entraîner sanction.

Rétablissement de l'autorité pleine et entière des enseignants et des autres adultes du collège afin que ceux-ci ne se sentent plus en porte à faux ou peu soutenus. Pour cela il est souhaitable que le rôle du chef d'établissement soit redéfini, il est aujourd'hui trop souvent perçu comme un arbitre, plus soucieux d'éviter de faire remonter vers sa hiérarchie les problèmes, que comme une véritable autorité. Renforcement de l'encadrement des élèves, le nombre actuel de surveillants s'avérant notoirement insuffisant. Ici, est évoquée l'idée de la création d'une nouvelle structure uniquement chargée des problèmes de discipline.

Nécessité de la mise en place d'une commission éducative réunissant l'ensemble de la communauté éducative : enseignants, parents et élèves, se réunissant périodiquement, afin de tenter de remédier aux difficultés dès qu'elles apparaissent et avant qu'elles ne dégénèrent. Cette même commission pourrait également intervenir très vite dès qu'un problème se pose et être un recours à la lourdeur et à la lenteur du conseil de discipline.

Responsabilisation des parents de fauteurs de troubles par des moyens qui n'ont pas été, à ce jour, clairement définis.

Priorité pour l'école :

« Tolérance zéro », par un respect scrupuleux de règles clairement énoncées et le retour de la sanction immédiate en cas d'infraction.

12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite des élèves ?

Le constat :

Les parents attendent beaucoup, pour ne pas dire tout, de l'École : enseignement et éducation, ainsi que préparer les élèves à une réelle autonomie, leur permettre d'entrer dans la vie active, devenir citoyens. Or ces parents ne s'impliquent pas assez dans l'école. Celle-ci en effet ne leur est peut-être pas assez lisible d'une part. Pour exemple, ils ne connaissent pas le fonctionnement du collège. D'autre part, ils ne sentent parfois plus à la hauteur. Comment, dès lors, les impliquer et les sensibiliser, compte tenu du rôle essentiel qu'ils doivent jouer ?

Les propositions :

Il semble nécessaire de définir des structures qui répondent à ces soucis.

Pour une meilleure lisibilité de l'école, il importe de mettre au point des réunions de rentrée plus complètes que celles que l'on connaît. Des journées portes ouvertes semblent un complément indispensable. Ceci en maintenant les liens déjà existants.

Afin de responsabiliser des parents mieux informés, il est possible d'imaginer par exemple la signature d'une charte. Des implications qui mettent en avant la nécessité de la définition d'un statut de parent délégué pour certaines fonctions.

Par ailleurs, une nouvelle catégorie de personnel médiateur entre les parents et les établissements à partir d'une certaine taille semble nécessaire. D'autant que le contexte d'une société de « l'enfant-roi » culpabilise les parents dans leur responsabilité d'éducateurs.

Le rôle des associations, enfin, ne peut être minimisé. Il est nécessaire de développer des liens de partenariat, à l'extérieur comme à l'intérieur de l'établissement. En tenant compte des risques que cela peut engendrer et en les évitant : l'établissement reste maître à part entière de sa propre démarche. C'est dans cette démarche qu'il définit les liens nécessaires. Il ne se définit pas par rapport à eux.

La place et le rôle des parents et des partenaires extérieurs de l'école restent à trouver. Mais on peut et on doit déjà s'accorder sur leur présence indispensable dans un projet d'éducation globale.

Priorité pour l'école :

La réussite des enfants passe par une implication forte des parents à l'école : amélioration de la lisibilité de celle-ci et création d'un statut de parent délégué.

Trois priorités pour l'École

1 Création au collège de parcours différenciés dès la sixième.

2 « Tolérance zéro », par un respect scrupuleux de règles clairement énoncées et le retour de la sanction immédiate en cas d'infraction.

3 La réussite des enfants passe par une implication forte des parents à l'école : amélioration de la lisibilité de celle-ci et création d'un statut de parent délégué.